

PLOUGUERNEVEL - LOCOUAL – VENTE DU TERRAIN NU

DELIBERATION BCA 2024 M07 52

Bureau du Conseil d'Administration du 9 juillet 2024

Membres délibérants présents :

Mme ROUTIER Gaëlle, Mme Sylvie GUIGNARD, Mme Martine HUBERT, Mme Chantal NACIRI
Mr Jean-Claude DAUPHIN, Mr Paul LE BIHAN

Membre excusé ayant donné pouvoir :

Mme Nadège LANGLAIS donne pouvoir à Jean-Claude DAUPHIN

Assistaient à la séance :

Mr Jean-Denis MEGE, Directeur Général
Mr Pierre PESTEL, Directeur Financier
Mme Emmanuelle DRUILLENEC, Directrice du Patrimoine
Mme Lydia ALLORY, Assistante Direction Générale

Vu l'article R.421-16 du Code de la construction et de l'habitation

Vu la délibération CA n°2022/M01/12 du CA du 7 janvier 2022 relative aux délégations de compétences accordées au Bureau

Vu l'avis favorable du CEI du 10/06/2024

CONTEXTE

Suite à la démolition de nos deux bâtiments de 24 logements collectifs de Locoual à PLOUGUERNEVEL, nos services ont été sollicités par une propriétaire riveraine pour l'acquisition du terrain.

PROBLEMATIQUE

Ce terrain est cadastré Section ZN n°188, n°189 et n°247, d'une contenance totale de 6 386 m² et classé en zone U du P.L.U.

S'agissant du prix de vente, la propriétaire riveraine attend notre proposition.

Le Pôle d'évaluation domaniale a été consulté et les biens ont été estimés à 63 860 € (10 €/m²), assortis d'une marge d'appréciation de 10 %, soit entre 57 474 € (9 €/m²) et 70 246 € (11 €/m²).

Considérant ce qui précède, il est proposé aux membres du Bureau du Conseil d'Administration :

- D'accepter le principe de la vente des parcelles sises à Locoual à PLOUGUERNEVEL, cadastrées Section ZN n°188, n°189 et n°247, d'une contenance totale de 6 386 m².
- De proposer un prix de vente à hauteur de 11 €/m² et de négocier jusqu'au prix de 9 €/m².
- En cas de refus de la propriétaire riveraine, autoriser la poursuite de la vente et solliciter les agences immobilières.
- Autoriser Monsieur le Directeur Général de Terres d'Armor Habitat à signer le compromis de vente, l'acte de vente établis en la forme notariée et tous les documents nécessaires à la réalisation de l'opération.

Le Bureau Après en avoir délibéré

- Accepte le principe de la vente des parcelles sises à Locoual à PLOUGUERNEVEL, cadastrées Section ZN n°188, n°189 et n°247, d'une contenance totale de 6 386 m².
- Propose un prix de vente à hauteur de 11 €/m² et de négocier jusqu'au prix de 9 €/m².

Envoyé en préfecture le 12/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le

ID : 022-272200015-20240709-BCA2024M0752-DE

- En cas de refus de la propriétaire riveraine, autorise la poursuite des démarches auprès des agences immobilières.
- Autorise Monsieur le Directeur Général de Terres d'Armor Habitat à signer le compromis de vente, l'acte de vente établis en la forme notariée et tous les documents nécessaires à la réalisation de l'opération.

Vote à l'unanimité

La Présidente,
Gaëlle ROUTIER
Conseillère Départementale du Canton de Plélo

